



Panneaux Photovoltaïques: quels recours?

Par **guyannt**, le **22/01/2013** à **23:40**

bonjour
Nous avons signé un contrat pour des panneaux photovoltaïques et un ballon thermodynamique soit 22 900 euros au total^+ le taux de leur banque = 31 000 euros sur 12 ans. Nous n'avons pas le détail des coûts Pv et ballon. Le commercial nous a vendu cela avec cet argumentaire 12 PV (20 M2) = 1800H X 3 Kw X 0,3415= 1844 euros par an ou 153 euros /mois. Si, nous dit-il, nous réinjectons à la banque syma (crédit affecté) le crédit d'impôt 3410, nos mensualités passent de 291 euros à 153 euros = autofinancement.
Après vérification, les panneaux ne produisent que 785 euros/an d'après le site edf. nous sommes bien loin du compte. Nous avons un crédit maison important et nous ne pourrions jamais assumer cette charge financière. Ils sont venus pour le moment installer l'onduleur mais se sont trompés de panneaux. Ils les ont donc laissés dans notre jardin et doivent repassés pour les échanger avec d'autres.
Quels recours avons nous?
Je vous remercie pour vos réponses